

Processus de paix
Des Prêtres du Pays Basque en soutien à l'appel du 12 janvier 2019
Urtarrilaren 12-ra apezten deialdia

Benat AMESTOY, St Jean Pied de Port – Donibane Cyprien LAMARQUE, MO Bayonne - Baiona Garazi.

Adolphe ANCHORDOQUY, Cambo - Kanbo
Xipri ARBELBIDE, prêtre Bayonne, journaliste –
Baiona – kazetaria.

Ttote ARDOHAIN, Mission Ouvrière St Palais –
Donapaleu.

Maurice ARHETS, Mauleon- Maule

Jean Michel BARNETCHE, Ustaritz - Uztaritze

José BOURAU, Mission Ouvrière Bayonne -
Baiona

Jean Pierre CACHENAUT, Ascain - Azkaine

Raymond CARACOTCHE, Macaye - Makea

Pierre DUFOURCQ, St Jean de Luz – Donibane
Lohitzune

Jean ELICAGARAY, Saint Pée sur Nivelle - Senpere

Mikel EPALZA, St Jean de Luz – Donibane
Lohitzune

Johane ERBIN, Mauleon - Maule

Dominique ERRECART, Hasparren

Jeannot ETCHETO , Tardets - Atharratze

Jean ETCHEVERRY, Aldudes Urepel – Aldude,
Urepele

J Pierre ETCHEVERRY, St Jean Pied de Port –
Donibane Garazi

Benat FOURGS, Hendaye - Hendaia

Remi GALVAN, Labastide Bardos Bidache –
Bastida, Bardoze eta Bidaxune

Philippe HARISTOY, Anglet - Angelu

Dominique HIRIGARAY, Ciboure - Ziburu

Pierre IRATCABAL, Bayonne - Baiona

Arnaud IROLA, Bayonne - Baiona

André ITHURBIDE, Ustaritz - Uztaritze

Joachim JAUREGUI, Cambo - Kanbo

Michel LAHET, Laroin

Lionel LANDART, St Jean de Luz – Donibane
Lohitzune

Jean Marc LAVIGNE, MO Hendaye - Hendaia

Marcel MANHAGUIET, Hendaye - Hendaia

Jean Paul MARTINON, Bidart - Bidarte

Sauveur MARTINON, MO Uztaritz - Uztaritze

Robert MENDIBURU, MO Bayonne - Baiona

J Baptiste MOUNHO, Souraide- Zuraide

Jean NOBLE , Mission Ouvrière Boucau - Bokale

Philippe PARTARIEU, Accous

Jean René PREDAIGNE, St Pierre d'Irube -
Hiriburu

Joseph RUSPIL, Larceveau- Larzabale

Ttote SALDUBEHERE, Iholdi

Bernard LAGOURGUE, Bayonne

Le 12 janvier prochain, des dizaines de milliers d'hommes et de femmes vont dans les rues et avenues de Bayonne et Bilbao témoigner de leur volonté, de leur détermination, à construire, pas à pas, les conditions d'une paix juste et durable au Pays Basque.

Des pas ont été fait -nombreux et importants- depuis ce jour du 17 octobre 2011 où la Conférence d'Aiete lança le dit processus de paix au Pays Basque. Fin de l'usage de la violence. Désarmement de l'ETA. Autodissolution de l'ETA. Manifestations nombreuses, en faveur de la Paix. Engagement de personnes de tous horizons politiques, sociaux, confessionnels et autres.

Ces pas ont été autant d'actes de foi en des lendemains sans violence, en un avenir basé sur le respect strict des droits de l'Homme.

Aujourd'hui l'heure est au règlement de la question des prisonnier-e-s. L'urgence et le principe de réalité historique nous y obligent.

A l'occasion du Jubilé du monde carcéral, les 5 et 6 novembre 2016 à Rome, le pape François avait souhaité une amélioration des conditions de vie dans les prisons et demandé aux autorités civiles de faire acte de « clémence » à l'égard des détenus jugés aptes à réintégrer la société. Le Saint-Père avait réaffirmé l'importance d'une justice pénale qui ne soit pas exclusivement « punitive » mais ouverte à « l'espérance et à la perspective d'une réinsertion du prisonnier » dans la société.

Les prisonnier-e-s basques par leur engagement -répété et acté- au service de la construction du processus de paix ont fait montre de leur volonté de réintégrer la société. Une société nouvelle, basant son vivre ensemble sur des principes de vie et de concorde.

Il n'est pas question de renier les blessures du passé mais de construire l'avenir de ce territoire de manière sereine et apaisée, en prenant en compte la situation des prisonniers, mais aussi la reconnaissance des souffrances de toutes les victimes, préalable incontournable à la mise en place d'un processus de paix solide et durable en Pays Basque.

Les Artisans de la Paix en appellent une nouvelle fois au Gouvernement français

Pour le rétablissement des bases du dialogue engagé en 2017 –à ce jour suspendu- afin d'avancer ensemble sur le rapprochement des prisonniers et sur la libération de ceux qui sont malades ou en fin de peine.

Pour, ni plus ni moins, l'application du droit commun,

Nous, prêtres du Pays Basque, voulons manifester notre engagement en faveur du processus de paix et nous nous joignons à l'appel des Artisans de la Paix.